



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement des Eaux usées de Pirae et Arue

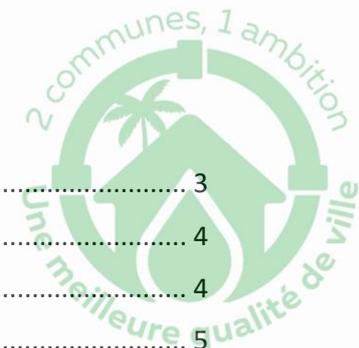
Pour une meilleure qualité de ville !



No to'u 'oire, 'ia maïta'i a'e

Sommaire

1 Présentation générale	3
1.1 Historique	4
1.2 Les missions de TEPARENUI	4
1.3 Les moyens humains	5
1.4 Le Comité Syndical de TEPARENUI	6
1.5 Le Budget.....	6
2 Les études et actions réalisées	8
2.1 Schéma directeur de l'assainissement des eaux usées	9
2.2 Diagnostic de l'assainissement non collectif.....	9
2.3 Séminaire mixte élus / cadres communaux sur l'assainissement en Polynésie française	11
3 Evènements marquants de l'année 2021	12
3.1 Campagne de communication.....	13
3.2 Des nouveaux bureaux et une nouvelle directrice.....	14
3.3 Charte de partenariat avec la Ville de Papeete.....	14
4 Les grands enjeux de 2022	16



1 Présentation générale

1.1 Historique

2010

Jun 2010

Création du syndicat intercommunal

C'est en juin 2010 que les communes de Pirae et Arue ont décidé de se réunir pour travailler ensemble sur l'assainissement des eaux usées de Pirae et Arue.

Le 1^{er} Comité syndical s'est tenu le 2 novembre 2011 en présence des Tavana Béatrice VERNAUDON et Philip SCHYLE.



2017

Validation du Schéma Directeur du SIVU

Après les élections municipales de 2014, la nouvelle équipe de Pirae poursuit le travail avec l'arrivée de Tavana Edouard FRITCH.

2019

15 et 16 mai 2019

Séminaire élus de PF sur la thématique Assainissement

En 2020, c'est le duo Teura IRITI et Edouard FRITCH qui va poursuivre les actions du syndicat TEPARENUI.



2021

Décembre 2021

Elargissement des compétences du syndicat et création de l'entité TEPARENUI

1.2 Les missions de TEPARENUI

Si les missions du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) étaient initialement la réalisation **des études** pour la mise en œuvre des services publics d'assainissement, ces dernières ont été élargies en décembre 2021 pour :

- Réaliser les travaux / construction d'ouvrages et installations de collecte et de traitement des eaux usées ;
- L'acquisition de terrains nécessaires à la construction d'ouvrages et installations de collecte et de traitement des eaux usées ;
- L'entretien et l'exploitation des installations, ouvrages et matériels s'y rapportant ;
- La gestion, la facturation et l'assistance aux usagers.

1.3 Les moyens humains

Fin 2021, les moyens humains du syndicat sont constitués de :

- **Un agent propre** : une directrice qui a pris ses fonctions en juin 2021. Un(e) secrétaire comptable doit être recruté(e) pour 2022 ;
- Et de **trois agents des communes de Pirae et Arue** mis à disposition de TEPARENUI :
 - o Une secrétaire de Arue à hauteur de 10% de son temps de travail ;
 - o Une responsable des finances et de la comptabilité de Arue à hauteur de 10% de son temps de travail ;
 - o Un informaticien de Pirae à hauteur de 5% de son temps de travail.

1.4 Le Comité Syndical de TEPARENUI

Le **Comité syndical** est constitué de 8 élus titulaires (4 pour la commune de Pirae et 4 pour la commune de Arue) dont un Président et une Vice-présidente et de 8 élus suppléants (4 pour la commune de Pirae et 4 pour la commune de Arue) :



Teura IRITI
Vice-présidente de TEPARENUI

Edouard FRITCH
Président de TEPARENUI



Ville de Pirae

June FREELAND
Titulaire

Jacky BRYANT
Titulaire

Gilles TEAUNA
Titulaire

Abel TEMARII
Titulaire

Yvonnick RAFFIN
Titulaire

Charles REICHART
Titulaire

**Heimanu
TERAI**
Suppléant

**Moeata
MALINOWSKI**
Suppléante

**Anna YON
YUE CHONG**
Suppléante

**Mélodie
TEARIKI**
Suppléante

**Heimana
TAURAA**
Suppléant

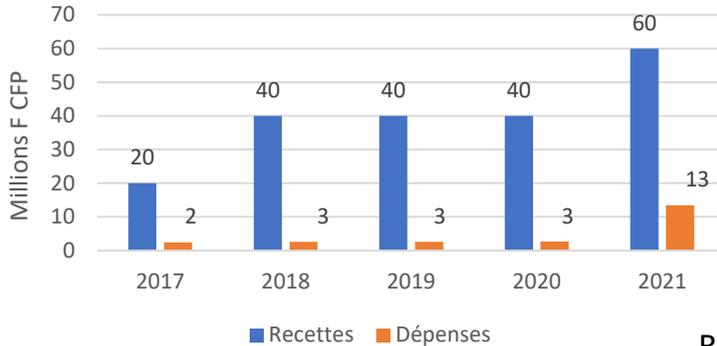
**Eliane
LECHENE**
Suppléante

**Rosana
TEHOIRI**
Suppléante

**Eritaia
IOANE**
Suppléant

1.5 Le Budget

En section de fonctionnement

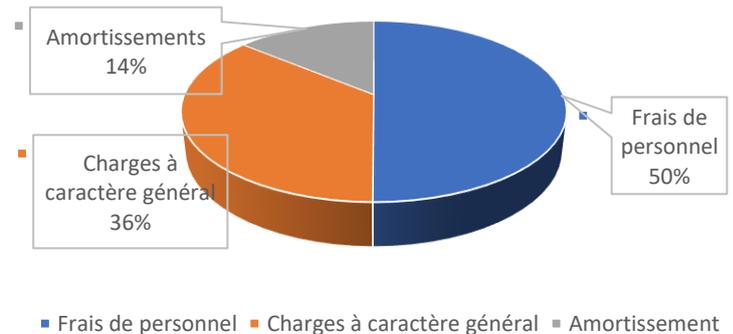


Les recettes de fonctionnement du syndicat sont constituées des contributions des deux communes adhérentes.

Ces dernières ont évolué pour permettre de constituer une épargne indispensable pour les futurs investissements lourds que s'apprête à réaliser TEPARENUI.

Pour cette année 2021, les dépenses de fonctionnement ont augmenté avec la mise en place de nouveaux bureaux dédiés et avec l'arrivée de personnel propre au syndicat. D'un montant de 13,5 MF, elles représentent pour 50% les charges de personnel, pour 36% les charges à caractère général (loyer, électricité, assurance...) et pour 14% les amortissements.

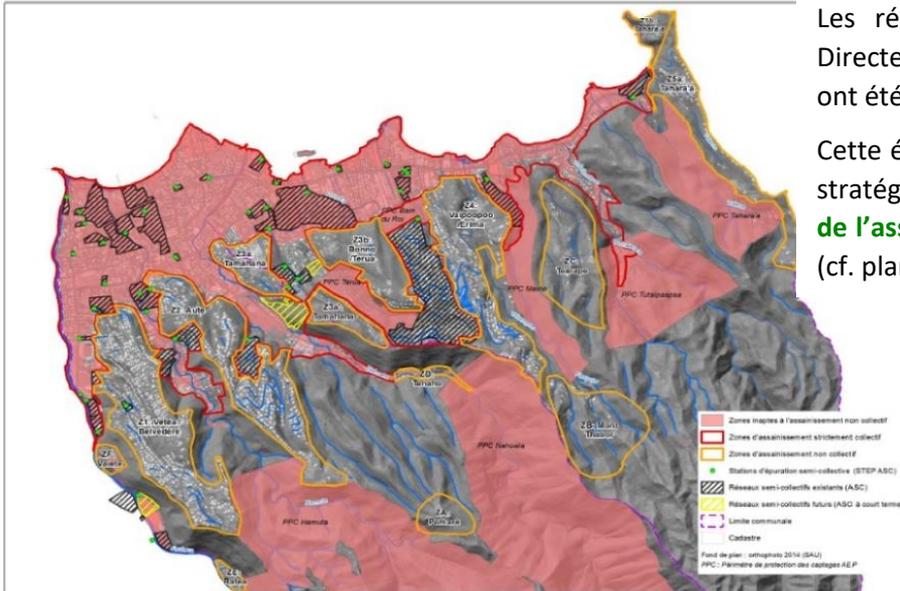
Répartition des dépenses de fonctionnement de 2021





2 Les études et actions réalisées

2.1 Schéma directeur de l'assainissement des eaux usées



Les résultats de l'étude de définition du Schéma Directeur de l'Assainissement des eaux Usées – **SDAEU**, ont été présentés en septembre 2017.

Cette étude a permis de définir un cadre d'orientation stratégique avec, entre autre, la **validation d'un zonage de l'assainissement** sur les territoires de Pirae et Arue (cf. plan ci-joint).

Ainsi, la zone se situant sur la plaine (zone littorale – entourée en rouge sur le plan) sera amenée à évoluer vers de l'assainissement collectif.

Les zones se trouvant sur les hauteurs (zones entourées en jaune sur le plan) sont amenées à rester en assainissement individuel.

En effet, certaines zones sont inaptes à l'assainissement individuel (non collectif) pour plusieurs raisons :

- Zone inondable (présence de nappe phréatique ou proximité du lagon) ;
- Zone de protection de la ressource naturelle.

Cette étude a aussi permis de définir **un programme pluriannuel d'investissement (PPI)** pour la mise en place d'un service d'assainissement collectif avec le scénario de raccordement à la station d'épuration de la Ville de Papeete.

2.2 Diagnostic de l'assainissement non collectif

Le Syndicat Intercommunal a réalisé des enquêtes sur un large échantillon d'installations privées (diagnostic gratuit réalisé sur la base du volontariat). Ainsi, près de **700 diagnostics** ont été établis entre 2018 et 2019.

L'objectif de ces enquêtes était double :

- Avoir une connaissance de l'état général des installations d'ANC (Assainissement Non Collectif) à un instant T afin d'en mesurer l'évolution.
- Informer et sensibiliser les usagers sur le fonctionnement des installations et sur l'importance de leur entretien.

Les résultats de ces enquêtes ont montré que l'état des installations privées étaient mauvais : 86% des installations ne respectent pas la réglementation.



2.3 Séminaire mixte élus / cadres communaux sur l'assainissement

Les 14 et 15 mai 2019, grâce à l'action du Syndicat pour la Promotion des Communes, SPC.PF, en partenariat avec le syndicat TEPARENUI, les élus des communes de Polynésie française et leurs cadres se sont réunis.

Les objectifs de ce séminaire étaient d'échanger sur :

- Les conséquences du rejet des eaux usées sur notre santé ; nos ressources en eau douce, notre lagon et plus généralement, notre environnement ?
- Les notions clés et le cadre réglementaire en matière d'assainissement ?

Le bilan de ces deux jours a permis d'identifier les **besoins exprimés** par les communes présentes au séminaire (63 participants dont 26 élus) :

1. Favoriser l'intercommunalité ;
2. Mettre en place des actions de communication, de sensibilisation et de prévention (à destination des administrés et des élus) et des actions de formations (pour les agents communaux) ;
3. Laisser les élus décider avec leur population des actions à mettre en œuvre.





3 Evènements marquants de l'année 2021

3.1 Campagne de communication

Un **film documentaire** de 13 minutes ainsi que 6 modules de 2 à 3 minutes (en français et en réo tahitien) ont été réalisés pour expliquer les enjeux de l'assainissement des eaux usées, le cycle de l'eau ainsi que la différence entre l'assainissement collectif et l'assainissement individuel.

Ces supports ont été diffusés sur TNTV et Polynésie la 1^{ière} en juin et juillet 2021.

Tatou : l'assainissement des eaux

Publié le 22/06/2021 à 14:34



100% FENUA – Jeudi 24 juin à 17 h 05, retrouvez Tiare-Nui Pahuiri-Philippon pour un nouveau numéro de Tatou.



100% FENUA – Mardi 22 juin à 19 h 00, TNTV diffusera le 1er documentaire sur le projet d'assainissement d'eaux usées menées aux communes de Pirae et de Arue.

Du 22 juin au 1er juillet, TNTV vous propose une série de documentaires produits par le Syndicat Intercommunal d'étude de l'Assainissement des eaux usées de Pirae et de Arue:

– 2 documentaires de 13 minutes « L'assainissement pour une meilleure qualité de vie »

En français : Mardi 22 juin à 19 h 00

En tahitien : Mardi 29 juin à 19 h 00

– 6 modules de 90 secondes diffusés du 22 juin au 1er juillet.

Les documentaires présentent les enjeux du projet et les conséquences sur le quotidien des administrés.

L'émission Tatou du 24 juin sera également consacrée au projet d'assainissement des eaux usées pour Arue et Prae

3.2 Des nouveaux bureaux et une nouvelle directrice

Précédemment en charge de l'eau potable pour la Ville de Pirae depuis 2009 et mise à disposition du syndicat TEPARENUI en 2015 pour le suivi des dossiers d'assainissement de Pirae et Arue à hauteur de 20% de son temps de travail, Mme Stéphanie Pourlier occupe désormais le poste de directrice de TEPARENUI à temps plein depuis le 1^{er} juin 2021.

Les nouveaux bureaux de TEPARENUI sont situés rue Afarerii à Pirae (1^{er} étage de l'immeuble VAIAA).

Une identité graphique ainsi que le nouveau nom du syndicat **TEPARENUI** sont créés fin 2021.



Origine du nom "TEPARENUI" :

Pare nui était une division géographique qui comprenait les territoires de 'Ārue et de Pīra'e, alors berceau royale de la famille Pōmare. Un territoire qui s'apparente à un grand fort dans lequel les guerriers étaient stationnés en hauteur et aux frontières, pour veiller au territoire.

Pour une meilleure qualité de ville ! No'fo'u'oise, i'a ma'fo'i' n'e

1^{er} étage - Du lundi au jeudi : 7h30 à 15h30 - Vendredi : 7h30 à 14h30

Tél. : 40 57 94 00

Assainissement des eaux de Pirae et Arue

3.3 Charte de partenariat avec la Ville de Papeete

Une démarche indispensable pour l'aboutissement des grands projets communaux structurants :

Les Tavana des trois communes de Papeete, Pirae et Arue se sont réunis le jeudi 28 octobre 2021, à la station d'épuration Te Ora No Ananahi, pour signer la **Charte de partenariat pour l'assainissement collectif** sur ces trois territoires.

Cet acte novateur officialise la **volonté politique forte** des Tavana de s'inscrire :

- Dans une démarche d'intérêt général ;
- Pour le développement des territoires ;
- Pour la protection de l'environnement et la santé des populations.

Ainsi, cette charte définit les grands principes de cette coopération reposant sur des valeurs :

- De gestion transparente ;
- De confiance ;
- De mise en commun et d'optimisation des moyens.





4 Les grands enjeux de 2022



Mise à jour du projet technique en partenariat avec la ville de Papeete

Sécurisation du financement du projet d'assainissement collectif

Valorisation des outils de communication réalisés et poursuite des actions de sensibilisation

Finalisation du partenariat avec la Ville de Papeete

Définition d'un planning d'actions pour la création d'un service public d'assainissement collectif

Mise en œuvre de partenariats pour la définition stratégique des SPANC*

*SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

PIRAE • ARUE



TEPARENUI

Pour une meilleure qualité de ville !



VILLE DE ARUE



Ville de Pirae

No to'u 'oise, 'ia maita'i a'e